

Vis BeFIX pour la construction bois

Acier zingué bleu extra-dur, sans chrome VI, certifié par un ETA

Vis BeFIX empreinte TX + embout

TX + embout

- Couplage rapide
- Transmission optimale
- Usure réduite



Fraisage BeFIX

- Ailettes de fraisage permettant de mieux noyer la tête dans le bois

Moletage BeFIX

- Réduit l'effort de pénétration et facilite le vissage

- Filetage asymétrique Grande résistance aux efforts mécaniques

Filetage asymétrique BeFIX

- Moindre résistance au vissage
- Grande résistance à l'arrachement

Pointe BeFIX

- Avant trou inutile
- Repousse les limites du fendage



Les vis à bois BeFIX sont agréées par l'ETA-12/0354 et sont conformes aux normes CE de la construction bois. Elles sont en acier zingué bleu et sans chrome VI. Les vis BeFIX sont également conformes aux classes d'utilisation 1 et 2 de la norme EN 1995.

Pour une utilisation en milieu extérieur, selon la classe d'utilisation 3, il est recommandé d'utiliser des vis à bois en acier inoxydable.



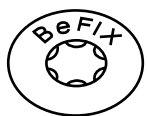
Vis BeFIX avec filetage acier zingué bleu

- Sans chrome VI
- Haute résistance à la corrosion
- Acier extra-dur
- Grande résistance aux efforts mécaniques
- Acier extra dur zingué bleu
- Conforme aux classes d'utilisation 1 et 2 de la norme EN 1995



Vis BeFIX avec pointe autoperçeuse

- Avant trou inutile
- Repousse les limites du fendage
- Agrément Technique Européen (ATE) pour une qualité garantie



Vis BeFIX avec empreinte TX + embout

- Forme conique de l'empreinte pour une rapidité de mise en œuvre
- Permet une meilleure transmission du couple grâce à ses 6 points de contact



Désignation, exemple :

BeFIX TK 8,0x300/100/10

